

COMMISSION NATIONALE DE MARCHE CNM – PV DE LA REUNION N°8/2020 MARDI 17 NOVEMBRE – VISIOCONFERENCE

Début de la réunion en visioconférence à 8h30

Présidence Dominique PLEE

Présents Ghislaine BARBOSA, Maryse BRETON, Gérard CLAIRE, Jean-Pierre DAHM, Emile HERRY, Jean-Pierre KOLASINSKI, Jean-Pierre LUTZ, Hugues PANNIER, Bernard SAINTEMARIE

Excusés Edouard ANTCZAK, Pascal CHIRAT, Valérie PASQUIER

1. INFORMATIONS FEDERALES

- Le renouvellement des Comités Directeurs des Ligues est terminé. Pas de grand changement.
- Un tour de table est fait sur les probables futurs Présidents de CRM.
- Il est rappelé que sur décision du Comité Directeur de la FFA, la marche nordique en compétition doit être intégrée aux Commissions Régionales de Marche.

2. MODIFICATION DES REGLEMENTS

Marche Athlétique : Grand Fond

La CNM propose au Bureau Fédéral la validation de la modification suivante :

Pénalisations

Le barème des sanctions est établi comme suit :

- ⇒ après trois cartons rouges par trois juges différents : 1^{ère} pénalité (20mn),
- ⇒ après le quatrième carton rouge par un juge quel qu'il soit : 2^e pénalité (40mn),
- ⇒ après le cinquième carton rouge, par un juge quel qu'il soit : disqualification.

Marche Nordique en Compétition

La CNM propose au Bureau Fédéral la validation des modifications suivantes :

1^{ère} modification

- Pour participer aux Championnats de France de Marche Nordique 2021, les athlètes devront avoir été classés, avec une licence Athlé Compétition, à au moins 1 épreuve du Marche Nordique Tour (Circuit ou Nature)

2^{ème} modification

- Champion de France par équipes mixtes (**avec 2 hommes et 2 femmes**) : par addition des temps arrondis à la seconde supérieure des 4 premiers athlètes (toutes catégories) d'un même club ou club référent (**avec 2 hommes et 2 femmes**). En cas d'ex aequo, le temps du 4^e arrivant de l'équipe sera déterminant.

3^{ème} modification

- Une boucle de 150m sera à prévoir pour être utilisée comme boucle de pénalité pour toutes les épreuves.

4^{ème} modification

- A la quatrième pénalité le marcheur sera disqualifié et exclu de l'épreuve. Il devra retirer son dossard et quitter le circuit. Un athlète sera informé de sa disqualification après son passage sur la ligne d'arrivée s'il n'a pas été possible de le lui signifier durant l'épreuve.

Toutes ces modifications entraînent une mise à jour du livret des Labels Marche Nordique et du règlement du Marche Nordique Tour.

3. PREVISION DE CALENDRIER CHAMPIONNATS 2021

La CNM propose les implantations suivantes pour les Championnats non attribués de 2021 :

- ⇒ Championnats de France des 100km dans le cadre des 24h00 à BOURGES
- ⇒ Championnats de France de grand-Fond à CHATEAU-THIERRY
- ⇒ Challenge National des Ligues à SARAN

Le calendrier 2021 serait le suivant :

- 27 février : Championnats de France des 100km à BOURGES
- 21 mars : Championnats de France des 20 et 50km à GIEN
Critérium National des jeunes à GIEN
- 27 mars : Championnats de France de Grand-Fond à CHATEAU-THIERRY
- 12 juin : Championnats de France de Marche Nordique à AUTRANS
- 3 octobre : Challenge National des Ligues à SARAN

4. LIVRET DES REGLEMENTS DES COMPETITIONS NATIONALES DE MARCHE 2021

Les membres de la CNM travaillent sur les critères de qualification des différentes compétitions nationales 2021 en marche athlétique et nordique.

5. POINT SUR LA FORMATION

Marche Athlétique

Dès que cela sera possible, les règlements de la marche athlétique devront être remis à jour en accord avec les textes de World Athletics.

Il manque sur le site la fiche d'évaluation du Juge de Marche. Le Président se charge de la retourner à l'OFA.

Marche Nordique

Le groupe de marche nordique doit travailler sur les contenus des modules afin de mettre à jour le site de l'OFA.

6. CHALLENGES 2020

Les résultats du Challenge Marche Nordique Tour sont en cours de finalisation et seront mis en ligne sur le site FFA, mais compte-tenu des conditions sanitaires, les trophées seront remis ultérieurement, lors d'une compétition en 2021.

7. RECORDS

- La CNM homologue le record de France du 5000m marche U18 réalisé par Elvina CARRE (AS Tournus) en 23'46''15 le 19 septembre 2020 à BOGNY-SUR-MEUSE ;
- La CNM homologue le record de France du 5000m marche U18 réalisé par Elvina CARRE (AS Tournus) en 23'34''5 le 4 octobre 2020 à SARAN ;
- La CNM homologue le record de France du 30mn marche U18 réalisé par Elvina CARRE (AS Tournus) avec 6330m le 4 octobre 2020 à SARAN ;
- La CNM homologue le record de France de l'Heure U20, U23 et senior féminin réalisé par Pauline STEY (Alsace Nord Athlétisme) avec 12924m le 4 octobre 2020 à SARAN ;
- La CNM homologue le record de France du 10 000m U20 et U23 féminin réalisé par Camille MOUTARD (Athlé 21) en 46'32''8 le 4 octobre 2020 à SARAN ;
- La CNM homologue le record de France du 50km U23 masculin réalisé par David KUSTER (EFS Reims A) en 4h 01''24 le 4 octobre 2020 à TILBURG (NED)

8. QUESTIONS DIVERSES

- Compte-tenu de l'attribution des points FFA en fonction de la vitesse réalisée, un dossier de mesurage sera exigé pour toutes les épreuves qualificatives en Marche Nordique.
- Il est rappelé la codification à prendre en compte sur Calorg lors de la saisie des compétitions de Marche Nordique :

INSCRIPTION & CODIFICATION sous CALORG

Lors de manifestation, toutes les marches nordiques qu'elles soient non compétitives ou compétitives, les virées nordiques ainsi que les initiations à la marche nordique doivent être enregistrées sur CALORG et codifiées de la manière suivante :

009

MARCHE NORDIQUE

- AVEC OU SANS CLASSEMENT
- LABEL DEPARTEMENTAL
- LOISIR ET INITIATION

010

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION NATURE

LABEL REGIONAL ou NATIONAL

013

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION CIRCUIT

LABEL REGIONAL ou NATIONAL

- Pour obtenir le label Régional il faudra au préalable que l'épreuve soit auditée à l'année N-1 par un officiel fédéral
- La validation des épreuves à label Régional s'effectue dans un premier temps par la CRM ensuite par la CNM et sous conditions du respect du règlement de la Marche Nordique Compétition ainsi que du cahier des charges des épreuves à label

Documents de références : https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/GUIDE_LABEL_MARCHENORDIQUE.pdf
https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/reglement/Reglement_MNC.pdf

**MARCHE NORDIQUE
COMPÉTITION**
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Séance levée à 13h00

Dominique PLEE
PRESIDENT

Maryse BRETON
SECRETAIRE